



ATTENTION

- Cette démarche concerne uniquement les résidences principales. Vous ne pouvez en aucun cas faire une demande pour votre résidence secondaire
- L'adresse du demandeur figurant sur l'avis d'imposition et sur la facture doivent être identiques. En cas de déménagement en cours d'année, vous devez fournir un justificatif (quittance de loyer ou bail).
- Une seule aide par logement est possible
- Tout dossier incomplet ne pourra être traité

Demandeur

Date :

Je soussigné(e) : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Mobile : Courriel :

Demeurant :

Code postal : Commune :



PIÈCES À FOURNIR

- ✓ Dernier avis de taxe foncière 2026 complet recto-verso
- ✓ Avis d'imposition 2026 sur 2025
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Une attestation sur l'honneur indiquant que le bien ne fait pas l'objet d'un contrat de location
- ✓ Tout autre justificatif nécessaire à l'instruction du dossier
- ✓ Un RIB au nom du demandeur



Communauté de communes
PIÈGE • LAURAGAIS • MALEPÈRE